|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **MATRICE DE GESTION DE L’INFORMATION RELATIVE À LA PROTECTION (PIM)** | | | | | | | | |
|  | **DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES**  *(Population Data)* | **ÉVALUATION DES BESOINS EN PROTECTION**  *(Protection Needs Assessments)* | **MONITORING DE PROTECTION**  *(Protection Monitoring)* | **GESTION DE CAS**  *(Case Management)* | **SUIVI ET ÉVALUATION DE L'INTERVENTION**  **EN MATIÈRE DE PROTECTION**  *(Protection Response Monitoring & Evaluation)* | **SÉCURITÉ ET CONNAISSANCE DE LA SITUATION**  *(Security & Situational Awareness)* | **SYSTÈMES SECTORIELS / AUTRES**  *(Sectoral systems/Other)* | **COMMUNICATION AVEC LES / AU SEIN DES COMMUNAUTÉS AFFECTÉES**  *(Communicating with(in) Affected Communities)* |
| **DÉFINI-TION**  *Ne pas modifier*  *cette rangée* | Les systèmes de données démographiques comptabilisent des informations sur le nombre et les caractéristiques (désagrégées par sexe, âge, démographie et diversité) d’une population dans un lieu précis et pour une période donnée afin de concevoir des activités de prévention et des interventions efficaces. | Un exercice de collecte de données habituellement mené à un moment précis pour comprendre les enjeux en matière de protection, connaître la disponibilité des ressources, identifier les sources des problèmes et déterminer leur impact sur la population affectée (une photo instantanée de la situation).  Le but est d’identifier les besoins, les risques et les solutions relatives à la protection, et d’informer la conception d’interventions et d’activités qui sont complémentaires aux mécanismes d'adaptation positifs des communautés.  Les évaluations des besoins en protection devraient être faites sur une base périodique et lorsque le contexte connaît des changements significatifs. | La collecte, la vérification et l'analyse systématiques et régulières d'informations sur une période prolongée afin d'identifier les violations des droits et les risques de protection des populations concernées afin d’informer des interventions efficaces. | Les systèmes d'information liés à la gestion des cas appuient les activités qui prodiguent la protection et/ou les interventions ciblées pour des individus ou des groupes identifiés, grâce à la gestion des données liées à un cas spécifique − de l’identification du cas à sa résolution. | Le suivi continu et coordonné de la mise en œuvre de l'intervention afin de vérifier si les activités programmées sont déployées et d'évaluer l’impact et les résultats sur la protection, tant positifs que négatifs.  Quoique distincte, l'évaluation complète le suivi en posant des questions sur les liens de causalité et en examinant les résultats escomptés et imprévus. L'évaluation n'est pas continue ; elle est périodique et ciblée. | Les systèmes de sécurité et de gestion des incidents font le suivi des populations affectées par la crise et de la capacité des acteurs humanitaires à les atteindre physiquement et en toute sécurité. Ils fournissent également des informations sur la situation sécuritaire globale, les questions d'espace et d’accès humanitaire (y inclus la sécurité du personnel), ainsi que sur d'autres enjeux. Cette référence à l'accès humanitaire différencie ces systèmes du monitoring de protection. | Les systèmes sectoriels de gestion de l’information / autres appuient l'évaluation, le suivi et la préparation de rapports sur les services, l'infrastructure, le matériel et l'assistance physique qui permettent de réaliser des résultats juridiques et physiques en matière de protection, sans pour autant être gérés directement ou exclusivement par les acteurs de la protection. | La communication entre, au sein et avec les communautés et/ou les membres de la communauté afin de renforcer ou d’appuyer leur participation, la prise de décision, leur accès aux services, la collecte du feedback / des plaintes, la transparence, le suivi et l'évaluation, ainsi que le leadership et les capacités des communautés. |
| **EXEMPLES DE SOUS CATÉGORIE** | Il n'existe pas de sous-catégorie. Cette catégorie PIM ne comprend qu'un seul système : ‘gestion des données démographiques’ | * Évaluations rapides de la protection * Évaluations approfondies de la protection * Évaluations spécialisées de la protection * Évaluations coordonnées des besoins (conjointes, harmonisées) * Évaluations non coordonnées | * Suivi des besoins juridiques, matériels et physiques * Suivi de la détention * Suivi des solutions durables * Suivi des droits au logement, à la terre et à la propriété * Suivi des retours/ du rapatriement * Monitoring des frontières * Suivi en matière de protection de l'enfance * Suivi en matière de la violence basée sur le genre * Suivi de la situation | * Gestion des incidents * Gestion de l'assistance et des services * Enregistrement et gestion des cas pour la détermination du statut * Mise en œuvre de solutions (rapatriement, intégration, réinstallation) * Recherche de famille et réunification familiale * Soutien aux personnes vulnérables (enfants, femmes, personnes ayant un handicap physique ou mental, survivants de la torture et de la violence basée sur le genre) * Systèmes de gestion de la fraude * Gestion des cas relatifs aux droits humains (y compris les demandes d'intervention urgente) * Gestion des cas juridiques (y compris ceux relatifs aux droits au logement, à la terre et à la propriété) | * Suivi du programme / des interventions / des résultats * Suivi du processus * Évaluation (sommative, formative) | * Analyse et évaluation des conflits (p.ex. : rapports de situation) * Suivi de la situation et analyse du contexte (analyse sociale, politique et économique, y compris l’élaboration de scénarios et la planification d'urgence) * Évaluation des risques de sécurité et rapports d'incidents de sécurité, y compris les cartographies des points chauds et les relevés et les évaluations des mines et des munitions non explosées * Évaluation des armes légères et de petit calibre (ALPC) * Cartographie des acteurs (y compris les parties au conflit), zones de contrôle des éléments armés, lieux, mouvements, nombre, configurations, affrontements et autres incidents de sécurité. * Sécurité du personnel (attaques ou menaces contre le personnel) * Analyse / informations actualisées sur l'état de l'infrastructure humanitaire ou communautaire et sur la présence physique des acteurs humanitaires et/ou des forces de maintien de la paix * Évaluation de la sécurité communautaire | * Santé * Eau, assainissement et hygiène (WASH) * Articles de première nécessité / assistance matérielle * Sécurité alimentaire * Abri * Éducation * Moyens de subsistance * Coordination et gestion des camps | **a. Systèmes humanitaires (détenus et gérés par les humanitaires)**   * Activités humanitaires liées à l’imputabilité : plaintes et feedback, services, activités * Systèmes de dénonciation et de suivi de la fraude (des organisations humanitaires ou de la communauté) * Systèmes généraux d'information (sur les objectifs ou les activités humanitaires) * Systèmes de sécurité et de sûreté (gérés par les humanitaires ou les gouvernements)   **b. Systèmes communautaires (détenus et gérés par la communauté)**   * Facebook, Twitter, etc. * Diverses applications développées par la communauté pour faciliter la prise de décision à l'échelle communautaire ou individuelle |
| **MÉTHODES** | * Estimation à distance (satellites, moyens aériens, informateurs clés, réseaux sociaux, données de communication, projections statistiques, méthode Delphi) * Estimation sur le site (suivi des flux et des déplacements, décompte de personnes, décompte d’abris, informateurs clés, listes communautaires) * Enregistrement (*prima facie*, ménage ou individuel) ou recensement / registres démographiques * Profilage ou sondage * Triangulation des sources sectorielles et d’autres sources de données | * Collecte de données primaires au niveau des individus, des ménages, de la communauté et de l'institution * Observation * Entretien avec informateur clé * Groupe de discussions * Profilage * Sondage * Méthodes d'évaluation participative | * Observation * Entretien avec informateur clé * Groupe de discussions * Entretien avec les individus / ménages * Profilage * Sondage * Référencement | * Observation * Entretien avec les individus / ménages * Rapport d'incident / de cas * Groupe de discussions * Référencement | * Observation * Sondage * Entretien avec informateur clé * Groupe de discussions * Suivi pré- et post-action de   l’activité / de l'assistance   * Évaluation itérative * Modèles et cadres logiques | * Observation * Entretien avec informateur clé * Groupe de discussions * Entretien avec les individus / ménages * Suivi des réseaux sociaux * Suivi des médias d'information * Sources ouvertes et sources fermées * Télédétection | * Système de référencement * Profilage ou sondage * Observation * Entretien avec informateur clé * Groupe de discussions * Entretien avec les individus / ménages | 1. **Méthodes humanitaires**   • Observation  • Profilage ou sondage  • Rapports  • Référencement  • Groupe de discussions  • Entretien : informateur clé, individu ou ménage  • Monitoring : Internet, médias ou plateformes sociales utilisées par les populations ou les communautés affectées   1. **Méthodes communautaires**  * Observation ou communication interpersonnelle * Monitoring : Internet, médias ou plateformes sociales utilisées par les humanitaires ou les populations ou communautés affectées |
| **EXEMPLES SPÉCIFIQUES** | * Matrice du suivi des déplacements (DTM) de l'OIM * SCOPE (PAM) * Portails de données opérationnelles et démographiques (HCR) * ProGres (HCR) | * Évaluation rapide de la protection de l'enfance * Outil d'évaluation rapide de la protection (RPAT) du cluster Protection * MIRA (OCHA) * NARE (HCR) | * GBVIMS (UNICEF/IRC/HCR) * CPIMS (UNICEF) * Primero (UNICEF) * HRDB - Base de données de cas liés aux droits (confidentiel, HCDH) * Systèmes de monitoring des droits de l'homme | * HRDB - Base de données de cas liés aux droits (confidentiel, HCDH) * Comc (IRC) * Base de données inter-agence sur la protection de l'enfance (UNICEF) * Primero (UNICEF) * CPIMS+ (UNICEF) * GBVIMS (UNICEF/IRC/ HCR) * Base de données de recherche (CICR) * ProGres et RAIS (HCR) * Prot6 (CICR) | * ActivityInfo (inter-agence) * 3, 4, 5 et 6 W (pourquoi, quoi, où, quand, avec qui, comment) * En général, les systèmes de suivi des agences et les systèmes inter-agences | * Base de données de sécurité (UNMAS) * Base de données du système de gestion de l'information pour la lutte antimine (IMSMA) (UNMAS) * Base de données sur les incidents de sécurité et l'accès humanitaire (OCHA) * Systèmes d'alerte précoce (gouvernement, ONU, ONG, communauté) * Systèmes de gestion de la sécurité, de l'accès et de la sûreté (UNDSS) * Matrices d'alerte précoce (DOMP de l'ONU) * Systèmes d'information géographique (SIG) | * Systèmes de fourniture et de distribution des articles de secours non alimentaires et de première nécessité * TWINE (HCR et partenaires) * Données de l'Observatoire de la santé mondiale (OMS) * Base de données sur la mortalité (OMS) * Initiative régionale sur les données sanitaires de base (OPS) * SCOPE (PAM) * LENS (divers partenaires) | * Internet: YouTube, Facebook, Twitter, etc. * Téléphone (numéros d'urgence, appels directs, SMS) * Audiovisuel : radio ou télévision * Publications : dépliants, affiches |
| **RÉSULTAT (DONNÉES ET INFORMA-TIONS)**  *Ne pas modifier*  *cette rangée* | **Les systèmes de gestion des données démographiques ont pour résultat** desdonnées ponctuelles ou récurrentes sur la population, de préférence désagrégées par âge, sexe, et site (où la population se trouve ou se trouvait). Ces systèmes peuvent aussi générer des données sur la typologie du profil humanitaire, les besoins spécifiques, les vulnérabilités ou d'autres caractéristiques démographiques tels que le niveau d'éducation, les compétences, la profession et les conditions de vie.  **Données nécessaires à la prise de décision éclairée :**  •Statistiques sur la population (démographie des personnes affectées)  •Désagrégation des données selon l'âge et le sexe (y compris la date)  •Site (lieu)  •Sources et méthodologies employées pour la collecte des données statistiques sur la population  •Besoins en matière d’aide vitale ou autre assistance nécessaire  **Unités courantes d'analyse :**  groupes de population, sites, temps. | **Les systèmes d'évaluation des besoins de protection ont pour résultat** des données et des informations quantitatives et qualitatives sur la situation de la protection (menaces, capacités, vulnérabilités) à un moment et à un lieu donnés (tels que définis par le champ et l'ampleur de l'évaluation). Ils renseignent également sur :   * les risques de protection * les besoins en protection * les capacités et stratégies d'adaptation * les besoins en matière d'aide vitale ou autre assistance d'urgence nécessaire   **Données nécessaires à la prise de décision éclairée :**  voir les points ci-dessus.  **Unités courantes d'analyse :** groupe de population spécifique, sites, secteurs / sous-secteurs, temps, objectif / champs de l'évaluation. | **Les systèmes de monitoring de protection ont pour résultat** des données et des informations quantitatives et qualitatives sur l'environnement de protection, les tendances dans le temps, les violations des droits et/ou les risques  (menaces, vulnérabilités et capacités) de la population affectée.  **Données nécessaires à la prise de décision éclairée :**   * les risques de protection * les besoins en protection * les capacités et stratégies d'adaptation * les besoins en matière d’aide vitale ou autre assistance d'urgence nécessaire * les tendances relatives aux thèmes spécifiques du système monitoring   **Unités courantes d'analyse :** site, risque de protection, groupe de population, communauté, temps. | **Les systèmes de gestion de cas ont pour résultat** des informations sur les besoins en matière de protection, les risques et les incidents associés à la protection au niveau individuel, les mesures qui sont nécessaires et les mesures qui sont prises (y inclus les acteurs et les dates de mise en œuvre) − tout en respectant les principes de confidentialité et de consentement.  **Données nécessaires à la prise de décision éclairée:**   * Informations sur les activités relatives à la gestion de cas, désagrégées par âge et par sexe en fonction du but et du consentement éclairé (données anonymisées vs. données non anonymisées) * Tendances relatives aux personnes ou aux groupes dans le système de gestion de cas * Statistiques relatives aux populations (vulnérabilités, âge, sexe, sites, risques) * Aide vitale ou assistance d'urgence   **Unités courantes d'analyse :** individu, cas, risque / besoin, intervention / action, partenaire / intervenant, temps. | **Les systèmes de suivi et d’évaluation de l'intervention ont pour résultat** desdonnées et des informations qualitatives et quantitatives liées aux activités et aux résultats réels de l'intervention de protection par rapport aux activités planifiées et aux résultats escomptés.  **Données nécessaires à la prise de décision éclairée :**   * Données sur les indicateurs spécifiques liés aux activités (performance) et aux résultats (impact).   **Unités courantes d'analyse:** site, opération, temps, objectif de l'intervention, cadre analytique. | **Les systèmes de sécurité et de connaissance de la situation ont pour résultat** des données et des informations qualitatives et quantitatives sur l'ensemble de la situation sécuritaire et de l'environnement opérationnel.  Ceci inclut l’information sur l'accès humanitaire, la sécurité de toutes les parties prenantes, l'analyse du contexte et du conflit, les indicateurs de risque et la situation politique, militaire, sociale et économique du pays.  **Données nécessaires à la prise de décision éclairée :**   * Analyse de contexte * Analyse de conflit * Statistiques sur les incidents de sécurité * Accès physique aux zones concernées * Zones minées et zones déminées * Statut des infrastructures humanitaires ou communautaires * Positions ou présence d'éléments armés * Rapport sur la sécurité, la sûreté et l'accès du personnel (y compris les statistiques sur les menaces / attaques contre le personnel)   **Unités courantes d'analyse :** site, temps, type d'incident, secteur / sous-secteur, partenaire / intervenant. | **Les systèmes sectoriels et autres ont pour résultat** des données qui sont directement pertinentes aux besoins du secteur en matière de données opérationnelles. Ils peuvent aussi fournir des informations spécifiques / pertinentes sur les besoins, les risques liés à la protection, la vulnérabilité et le type d'intervention requis dans les secteurs (p. ex. : indicateurs utilisés dans les systèmes d'information sectoriels fournissant des renseignements clés sur la protection).  **Données nécessaires à la prise de décision éclairée :**   * Données nécessaires à la priorisation et la coordination des interventions vitales   entre les partenaires, par site, par type et par besoin   * Groupe de données opérationnelles fondamentales (FODs)   **Unités courantes d'analyse :** site, secteur, intervenant, groupes de populations, priorité, temps. | **Les systèmes de communication avec les / au sein des communautés affectées ont pour résultat** desdonnées et des informations sur :   * Sources communes et appropriées d’information et canaux d'information au sein des communautés * Capacités, besoins, ressources et compétences de la communauté * Contexte local (p.ex. : sensibilités culturelles, langues utilisées) * Besoins en information et enjeux prioritaires des populations affectées * Informations actualisées sur les facteurs ayant un impact sur le caractère protectif de l'intervention (tels que l’information sur le contexte, la logistique et la situation politique, sociale et économique)   **Données nécessaires à la prise de décision éclairée :**   * Connaissance de la situation * Comprendre, suivre et éventuellement répondre aux besoins identifiés par la communauté en matière d’information et de données   **Unités courantes d'analyse :** site, groupes de populations, besoins en information, partenaires / intervenants. |
| **DONNÉES PARTAGÉES** | * Statistiques sur la population (démographie des personnes affectées) * Désagrégation des données selon l'âge et le sexe (avec la date) * Site (lieu) * Sources et méthodologies employées pour la collecte des données sur la population | * Les résultats doivent être partagés autant que possible avec la communauté humanitaire sous une forme structurée et sans les données personnelles identifiables. Ce partage doit se faire sur la base d'une analyse et d’une évaluation des besoins en matière de protection. | * Informations sur l'aide vitale ou l'assistance d'urgence * Tendances relatives à la protection * Mécanismes d'adaptation et capacités de la population | * Statistiques démographiques désagrégées par âge et par sexe en relation à la gestion du cas et à son objectif * Informations substantives sur les données collectées pour identifier les tendances en matière de protection et les violations des droits humains * Statistiques sur les vulnérabilités * Données biographiques − dans les cas spécifiques où des protocoles de partage de gestion de cas ont été établis (en fonction de l'utilisation prévue des données et des procédures opérationnelles existantes)   (données anonymisées vs. données non anonymisées). | * Données sur les indicateurs spécifiques liés aux activités (performance) et aux résultats (impact). | * Analyse de contexte * Analyse de conflit * Statistiques sur les incidents de sécurité * Accès physique aux zones concernées * Zones minées et zones déminées * Statut des infrastructures humanitaires ou communautaires * Positions ou présence d'éléments armés * Rapport sur la sécurité, la sûreté et l'accès du personnel (y compris les statistiques sur les menaces / attaques contre le personnel) | * Etablir les priorités et coordonner l’aide vitale pour la protection entre les partenaires, par site, par type et par besoin | * Connaissance de la situation (pouvant informer le monitoring de protection, p.ex. type d'information susceptible de provoquer l'anxiété / la panique ou de causer un préjudice psychologique chez les individus ou de compromettre l'accès aux couloirs humanitaires * Besoins prioritaires des populations affectées en matière de données et d’information, ainsi que leurs canaux et leurs modalités de communication préférés * Priorités et enjeux de protection identifiées par la communauté, y compris ses besoins en matière de données et d’information |
| **SOURCES** | * Recensement de la population / registres nationaux * Gouvernement national et local * Populations affectées et populations hôtes | * Leaders communautaires * Populations affectées et populations hôtes * Gouvernement national et local * Acteurs de la protection au niveau national et de la société civile * Organisations internationales de protection * Agences internationales de protection * Agences et organisations des Nations Unies * Réseaux sociaux / médias d’information | * Communauté * Leaders des personnes déplacées internes (PDI) * Leaders des réfugiés * Gouvernement national et local * Organisations de protection nationales et internationales * Réseaux sociaux / médias d'information | * Partenaires en gestion de cas (y compris les partenaires de mise en œuvre) * Populations affectées et populations hôtes * Partenaires sectoriels | * Toute personne ciblée par l'intervention de protection * Personnes non ciblées par l'intervention, mais qui en sont directement ou indirectement affectées (p.ex. : communautés locales) * Personnel des organisations et agences * Partenaires de mise en œuvre * Gouvernement national et local | * Populations affectées et communautés hôtes * Autorités civiles nationales et locales, police, armée * Acteurs humanitaires * Forces de maintien de la paix, y compris les forces internationales de police * Institutions de recherche, universités * Acteurs du développement * Personnel des organisations et agences | * Populations affectées et communautés hôtes * Partenaires sectoriels * Gouvernement national et local * Acteurs du développement | * Communautés (individus, ménages, groupes spécifiques) * Comités établis, y compris les groupes de leaders communautaires * Organisations communautaires, société civile et ONG locales * Réseaux sociaux nationaux (p. ex. : groupes de jeunes, groupes de scouts) * Secteur privé (p. ex. : médias privés et entreprises de télécommunication) * Réseaux sociaux / médias d'information |